

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du lundi 2 mars 2026

N° CM02032026-23  
NB/LGa

L'an deux mille vingt-six, le deux du mois de mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Mme le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Michelle DEVANNE, Maire.

**Date de convocation : 24 février 2026**

**Nombre de Conseillers : 29**

**Nombre de votants : 29**

**Présents :** Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, M A. GUILLOTEAU, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB. VINCENT, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M. F. RABAUD, M. D. HERAUD, Mme E. LORIEAU NUÑEZ, Mme I. BROSSET, Mme E. BILLEAUD, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, M. N. RIPAUT, Mme E. RABILIER, M P. BOUSSEAU, Mme L. VILLATEAU, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, M. JM BEAUFFRETON, Mme M RANGEARD, M M. PRAUD, M K. SERIN formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés :**

Mme M. LERAY

Procuration à

Mme A. RABILLER

**Secrétaire : Mme Line VILLATEAU**

---

#### **OBJET : RENOVATION DE LA SALLE DU CHATEAU – AVENANTS**

VU l'article L 2194-1 du Code de la Commande Publique ;

VU la délibération n°CM14102024-03 du 14 octobre 2024 par laquelle le Conseil Municipal a validé l'Avant-Projet Détaillé relatif à la rénovation de la salle du Château, ainsi que l'enveloppe financière affectée à cette opération ;

VU la délibération n°CM22042025-02 du 22 avril 2025 par laquelle le Conseil Municipal a décidé de l'attribution des marchés pour la rénovation de cette salle ;

VU la délibération n° CM30062025-05 du 30 juin 2025 par laquelle le Conseil Municipal a décidé d'un avenant n°1 pour le lot n°4 de la rénovation de la salle du Château ;

VU la délibération n° CM26012026-03 du 26 janvier 2026 par laquelle le Conseil Municipal a décidé d'avenants n°1 pour les lots 1, 2, 3, 5, 7, 8 et 9 de la rénovation de la salle du Château ;

CONSIDERANT que le chantier nécessite la passation de nouveaux avenants concernant les travaux de la salle, et ce afin d'ajuster les marchés aux travaux en cours d'exécution selon le détail ci-dessous :

CONSIDERANT que cela porterait l'ensemble des marchés de travaux à la somme de 230 589,72 € HT détaillée comme suit :

<b>Avenant n°2 - Lot 2 - Menuiserie</b>	VAILLANT	257,21 € HT
Suppression des cylindres électroniques		
Réparation des portes intérieures existantes et ajout de cylindres		
Modification des portes et de l'aménagement du placard		
<b>Avenant n°2 - Lot 5 - Plâtrerie Isolation</b>	GODARD PICC	-1 765,18 € HT
Suppression du pare-vapeur		
Suppression des panneaux wedi à l'intérieur des lanterneaux		
Changement de couleur ossature de plafond : beige au lieu de noir		
Isolation des lanterneaux		
Dépose et repose des dalles de plafond du WC PMR		
<b>Avenant n°1 - Lot 6 - Carrelage</b>	GODARD PICC	-1 618,52 € HT
Suppression de 75,28mL de fourniture et pose de plinthes		
<b>Avenant n°2- Lot 8 - Plomberie Chauffage Rafraîchissement Ventilation</b>	BILLAUD SAS	-795,29 € HT
Suppression de la fourniture des bâti-supports et réservoirs		
Suppression de l'évier et du robinet		
Déplacement de l'alimentation en eau et évacuation du lavabo du WC PMR		
Remise en place des 2 bâti-supports		

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

ID : 085-218501823-20260302-CM02032026\_23-DE



Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants,

APPROUVE les avenants suivants :

- Avenant n°2, lot 2 – Menuiserie, pour un montant de 257,21 €.
- Avenant n°2, lot 5 – Plâtrerie, isolation, pour un montant de – 1 765,18 €
- Avenant n° 1, lot 6 – Carrelage pour un montant de – 1618,52 €
- Avenant n°2, lot 8 – Plomberie, chauffage, rafraîchissement, ventilation pour un montant de – 795,29 €

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

**Line VILLATEAU**  
Secrétaire de séance